VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
1 8 2 5 0 H E N R I C H E M O N T
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 5 juin 2023
Interdisant l'installation de marchands ambulants, brocanteurs, forains non autorisés lors de la Brocante du 16 juillet 2023

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2008,
- Considérant qu'il y a lieu d'éviter l'afflux de marchands ambulants en proportion incompatible avec l'ampleur de la manifestation et afin d'assurer la sécurité des personnes (adultes et enfants) au vue de la circulation pouvant engendrée par leur activité, le nombre d'emplacements étant limité pour des raisons de sécurité,

- Vu la requête présentée par l'Union Cycliste Henrichemont, représentée par Monsieur Éric PETIT, son président, demandant l'autorisation d'organiser la brocante **le dimanche 16 juillet 2023,**

ARRETE :

Article 1er : Monsieur le Maire autorise l'Union Cycliste Henrichemont à organiser une brocante, au square du jeu de paume, Place de la Mairie, Place Bernard, le dimanche 16 juillet 2023 de 6h à 20h.

Article 2ème : Cette manifestation est réservée aux particuliers et aux professionnels inscrits auprès des membres de l'Union Cycliste Henrichemont.

Article 3ème : L'installation des marchands ambulants, forains, brocanteurs, non autorisée par l'Union Cycliste Henrichemont, organisateur, sur le périmètre défini pour cette manifestation, est interdite le dimanche 16 juillet 2023 à l'occasion de la Brocante.

Article 4ème : Ampliation du présent arrêté sera adressée à
- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Chef de Gendarmerie d'Henrichemont
- Le Responsable des Services Techniques de la commune
- Les organisateurs, le Président de l'Union Cycliste Henrichemont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20230605-2023_06_50AR-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/06/2023

Le Maire
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT CHER

Publié sur le site internet de la commune le 06.06.2023